LA PETITE GAZETTE









FEVRIER 2011

SOMMAIRE

Communauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
Municipalités du Canton: Informations diverses Sissigeac Soisse Soint-Cernin-de-Labarde Montaut Soint-Aubin-de-Lanquais Faux Saint-Léon d'Issigeac Monmadalès Colombier	p.6 p.6 p.11 p.11 p.12 p.12/13 p.14 p.15 p.15 p.15 p.16 p.16
G√ Monsaguel G√ Conne de Labarde	p.17
Informations du canton Service de garde des Pharmacies FEVRIER/MARS 2011 La Petite Gazette: Dépôt des articles Service de garde des Medecins Pochetterie d'Issigeac: Horaires d'hiver Agrafage de la Petite Gazette Permanences Daniel Garrigue Paroisse Saint-Martin-des-Vignes	p.17 p.17 p.17 p.17 p.18 p.18 p.18 p.18
Municipalités de canton: Informations communes	p.18
Associations et Manifestations du canton Bouniagues Issigeac – Amicale Laïque Le Roseau Issigeacois Colombier Issigeac – Maison de Retraite Yvan Roque Saint-Cernin-de-Labarde Sissigeac – Aînés Ruraux Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Archives Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby Issigeac – Monsaguel Issigeac – Les Amis de l'Eglise	p.19 p.19 p.19 p.20 p.20 p.20 p.21 p.21 p.22 p.23 p.23 p.23 p.23 p.24
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.24



SPANC - RAPPEL

Permis de construire ou Déclaration préalable: Tout propriétaire d'une maison d'habitation existante ou en projet souhaitant réaliser des travaux d'assainissement non collectif doit en informer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et lui présenter son projet pour contrôle et le cas échéant mise en conformité.

 ✓ Coût pour la vérification de la conception et de la réalisation d'une filière d'assainissement (après étude de sol réalisée par un bureau d'études agréé): 160.00 €:

Conception: 55.00 €
 Réalisation: 105.00 €

Demande de Certificat d'Urbanisme : Le SPANC peut également être consulté afin de définir avec le propriétaire du terrain un mode d'assainissement pour la future construction.

✓ Coût pour l'étude d'un CU (après étude de sol réalisée par un bureau d'études agréé):
55 00 €

Les dossiers et imprimés sont disponibles dans chaque mairie et au bureau de la CCPI.

ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)

Suite à la création de la Communauté de Communes, et suite à notre démarche auprès des services de l'Etat, les communes du territoire sont de nouveau classées en Zone de Revitalisation Rurale depuis le 30 décembre 2010 (dispositif fiscal que nous avions perdu au 31 décembre 2008).

Le classement en zone de revitalisation rurale offre un certain nombre d'avantages fiscaux et sociaux :

CHEFS D'ENTREPRISES

Des exonérations d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés existent de façon totale ou partielle sur une durée pouvant aller jusqu'à 14 (article 8).

Des exonérations de taxe professionnelle peuvent être accordées jusqu'à 5 ans, par délibération de la collectivité territoriale concernée (article 2 et 7).

Des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties peuvent également être accordées, par délibération de la collectivité territoriale concernée (article 9).

Enfin, en cas d'investissement dans de l'immobilier d'entreprise, vous bénéficiez d'un régime d'amortissement anticipé.

ARTISANS ou COMMERCANTS :

Si vous reprenez une entreprise, vous êtes également aidés, notamment pour reprendre les derniers commerces ou la dernière entreprise artisanale d'une commune rurale de moins de 2000 habitants. Cette aide vous est également accordée si vous créez une activité commerciale,

PROFESSIONNELS

Les professionnels exerçant une activité non commerciale (médecins, professionnels de santé, professions libérales, titulaires de charge et d'office): Vous bénéficiez d'une exonération d'impôt sur les bénéfices et de taxe professionnelle (sur délibération de la collectivité territoriale concernée), lors de la création de votre entreprise. Il en va de même pour les professionnels de santé en cas de regroupement d'activités en ZRR.

PROPRIETAIRES IMMOBILIERS:

Deux dispositifs essentiels vous concernent:

les personnes physiques qui ont acquis puis amélioré un logement à l'aide d'une subvention de l'ANAH en vue de sa location peuvent être exonérées de taxe foncière;

les revenus fonciers tirés d'un logement construit ou acquis neuf, ou bien encore réhabilité ou transformé, font l'objet d'une déduction forfaitaire de 40 %.

INVESTISSEURS DU SECTEUR DU TOURISME :

En cas de mise en location d'un logement situé dans une résidence de tourisme ou bien d'un meublé de tourisme, une réduction d'impôt sur le revenu est accordée. Les travaux de réhabilitation, de reconstruction, d'agrandissement ou d'amélioration de logements anciens sont désormais pris en compte.

EMPLOYEURS ASSOCIATIFS:

Dès lors que votre activité présente un caractère d'intérêt général, des exonérations de cotisations sociales sur les salaires vous sont accordées jusqu'à 1,5 fois le SMIC

QUESTIONNAIRE M.S.A

Ce questionnaire a été envoyé par courrier à l'ensemble des foyers du canton et dans l'éventualité où vous ne l'auriez pas reçu, vous pouvez vous servir de celui qui se trouve ci-dessous, et le retourner à l'adresse suivante : MSA - A.S.S. Autorisation 34896 - 24015 PERIGUEUX CEDEX avant le 7 Février 2011

X

QUESTIONNAIRE

A retourner le plus tôt possible (avant le 7 tévrier 2011)

à l'adresse suivante : MSA - A.S.S. Autorisation 34896 - 24015 PERIGUEUX CEDEX

N'hésitez pas à écrire sur papier libre si vous manquez de place, ou à copier le questionnaire si plusieurs personnes de votre foyer souhaitent y répondre.

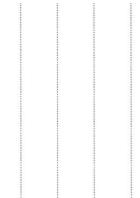
1 Vous êtes ?	□un homme □une femme
2 Quel âge avez-vous?	
3 Quelle est votre commune de résidence ?	
4 Vous vivez ?	□seul(e) □en couple □en famille □autre
5 Avez-vous des personnes à charge ?	□enfants □autres (personne âgée, personne handicapée) □non
6 Si oui, combien ?	
7 De quel(s) âge(s)?	
8 Exercez-vous une activité professionnelle ?	□oui, laquelle ? □étudiant □retraité □chômeur □autre
9 Que diriez-vous du canton d'Issigeac ?	

10 Quels sont les atouts de votre territoire?

11 Quelles sont les faiblesses ou manques de votre territoire ?
12 Quel(le)s seraient vos envies ou vos projets ?
13 Et si vous aviez une baguette magique ?
14 V a t il un demaio a de la
14 Y a-t-il un domaine dans lequel vous souhaiteriez vous investir?
N'hésitez pas à noter vos coordonnées si vous souhaitez être tenu informé.
Nom, prénom :
Adresse:
Tel: E-mail:
Ces données confidentielles ne seront utilisées que dans le cadre du C D S T.

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser les sujets qui vous intéressent plus particulièrement:

		-	-
· 10	1		2.0
0.00			
	9		
		1.0	20
	1	- 2	20
0.40			*
2			20
1			10
5.5			20
3 4 2		-	80
0.500			¥8





Organisation

sonnes. Le coût pédagogique est pris en charge par la MSA. Repas pris en Nombre de participants : 8 à 15 percommun à la charge des stagiaires.

geacois, dans le cadre d'un Contrat de Ce stage est organisé par le service munauté de Communes du Pays Issid'Action Sociale de la Mutualité Sociale Agricole en partenariat avec la Com-Développement Social Territorialisé.



Conception réalisation : MSA 24-47 - Pr Pour tout renseignement

Mutualité Sociale Agricole Francine Castagné - Jacques Branet

Service d'Action Sociale Tél.: 06 71 92 19 37

branet.jacques@dordognelotetgaronne.msa.fr





Jeudi 24 février 2011 Jeudi 3 mars 2011

PAYS ISSIGEACOIS.



de 9h30 à 17h00

Mairie ISSIGEAC Salle du Conseil





Connaître son Pays...

Vous vivez sur le canton d'Issigeac, depuis des mois, des années...

Le connaissez vous?



Quelle en est votre vision?

Nous vous proposons de partager votre connaissance et d'échanger avec d'autres.

Ce stage a pour but de découvrir ou redécouvrir les multiples attraits de votre village, de votre canton, pour le « vivre pleinement ».

Méthode utilisée

Travail en sous groupe autour de supports (maquettes, photos, visites sur le terrain ...) à partir de la connaissance de chacun et d'apports théoriques.

Contenu

- ➤ Présentation des attentes des stagiaires
- ➤ Notion d'Habiter un Pays
- ➤ Votre vision du Pays Idéal
- ➤ Lecture de paysages : visite de deux sites sur le canton

Nom:

➤ Visions de l'avenir du territoire



Bulletin d'inscription

STAGE «CONNAÎTRE LE PAYS ISSIGEACOIS»

Prénom :	Adresse:		Téléphone :	Mail:
			••	
iom :	esse: "		phone	
Prér	Adr		Télé	Mail

Inscription

A renvoyer avant le 15 février 2011 à

Mutualité Sociale Agricole Service d'Action Sociale

Service d'Action Sociale 7 Place du Général Leclerc 24012 PERIGUEUX cedex

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS DIVERSES

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,



En tant que Conseiller Général, j'ai participé le 25 janvier à l'inauguration du nouveau répartiteur internet haut débit mis en service sur la commune de Boisse. Cette armoire télécom nommée NRA-ZO (nœud de raccordement des abonnés en zone d'ombre) permet désormais de desservir une trentaine de lignes téléphoniques jusque là privées d'accès à l'ADSL et d'améliorer le débit pour environ 60 lignes déjà desservies.

Deux autres NRAZO seront mis en service sur le canton durant le premier semestre 2011 permettant d'allonger les distances de couverture sur les communes de Faux et Plaisance.

Il s'agit d'un investissement important du département sur notre territoire (plus de 300 000 €). Un seul répartiteur était initialement prévu sur le canton (desservant plus de 40 abonnés, seuil minimum). J'ai alors soutenu la demande des élus locaux auprès des instances du Conseil Général pour obtenir l'implantation de 3 répartiteurs NRA-ZO sur notre canton afin de couvrir les principales zones blanches. Il est en effet important que les familles et les entreprises de notre territoire rural aient accès à Internet Haut Débit. Outil essentiel pour l'activité économique, c'est une des premières préoccupations des nouveaux arrivants. Il représente également d'une ouverture sur le monde, la culture, les services

Il faut savoir que la compétence infrastructures numériques n'est pas une compétence obligatoire pour les Départements mais le Conseil Général s'est trouvé contraint d'agir pour assurer l'égalité des citoyens, faute de plan national d'aménagement numérique du territoire.

HISTORIQUE:

2004 : Couverture ADSL de la Dordogne inférieure à 40 %.

2004-2007 : Convention « Département Innovant » avec France Télécom ; les 220 répartiteurs téléphoniques de Dordogne sont progressivement équipés en ADSL.

2008 : Près de 94 % des Périgourdins sont desservis en ADSL (512 kbits/s minimum). Cependant 12 000 lignes restent privées d'un accès à Internet Haut Débit en raison de leur éloignement du central téléphonique.

2009 : Le Conseil Général adopte un plan de couverture des zones d'ombre permettant de porter le taux de couverture ADSL à environ 98 % des lignes téléphoniques (92 nouveaux répartiteurs). Le budget prévisionnel s'élève à 9 150 000 € dont 2 000 000 € de l'Union Européenne et 1 500 000 € de la Région Aquitaine.

Pour les 2 % de foyers non desservis au terme de ce programme ADSL, le Conseil Général a créé un nouveau dispositif d'aide financière: une subvention forfaitaire de 200 € à destination des particuliers et entreprises qui font le choix de s'équiper via la technologie satellite.

Après ce dossier important que je tenais à vous présenter, j'attire votre attention sur les deux questionnaires qui sont joints à cette gazette. L'un concerne une enquête de la MSA et l'autre le projet d'aménagement du tour de ville et du bourg d'Issigeac. Vous êtes invités à y répondre car nous avons besoin de connaître vos points de vue. La concertation est une démarche participative qui enrichit les projets et permet que ceux-ci soient partagés par tous.

Fin février, je dresserai un bilan des actions engagées en 2010 sur la Commune d'Issigeac et je présenterai les orientations budgétaires 2011.

Au mois prochain
Jean-Claude CASTAGNER

RÉPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- BIBLIOTHEQUE- Issigeac
 05.53.58.70.32
- **☞ CANTINE** école : **☎** 05.53.73.30.07
- : \$\infty\$ 05.53.58.73.83
- CENTRE MEDICO DENTAIRE:
- **2** 05.53.58.71.33
- © Commission Cantonale Agricole

(Mme BOLZE) \$\infty\$ 05.53.24.71.20 (\(\alpha\) 13h00)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
 PRESBYTERE D'EYMET:
 ○ 05,53,23,82,10

ISSIGEACOIS ♥ **2** 05.53.57.24.54

- **☞ DECHETTERIE**: **☎** 05.53.73.34.46
- **☞ ÉCOLE** Issigeac : **☎** 05.53.58.70.71
- **☞ GENDARMERIE**: **☎** 05.53.73.52.80
- FINFIRMIÈRES et INFIRMIERS:
- ♥ Carole BICHON rue des Petites Boucheries à D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:

ISSIGEAC \$\alpha\$ 05.53.74.85.58

Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise * SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE CHARRIER à FAUX **2** 06.88.20.28.57

♥ M. ADELAïDE- à BOUNIAGUES

- **2** 05.53.23.35.72
- F KINESITHERAPEUTES:
- ♦ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
- ♦ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)

2 05.53.24.12.37

♦ Madame WEBER Brigitte (Bardou)

2 05.53.73.19.74

M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues)

2 05 53 22 89 05

☞ LA POSTE : Guichet : **☎** 05.53.58.70.49

Distribution: \$\alpha\$ 05.53.22.70.29

: 2 05.53.58.70.32 MAIRIE d'Issigeac

♥ Ouverte le lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h / son secrétariat au 05.53.22.45.89 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à @ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC

19h30. Le Jeudi de 13h30 à 15h30.

♥ ☎ 05.53.74.64.00

F OFFICE DU TOURISME :

3 05.53.58.79.62

PEDICURE-PODOLOGUE:

♦ Madame GLORIEUX. Sabine

2 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

POMPIERS: 2 18

■ S.A.U.R à Colombier :
■ 05.53.54.60.38

S.I.A.S: AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU

VENDREDI DE 14H A 17H AU 2 05.53.58.70.90

SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE

♥ ☎ 05.53.24.98.46.

♥ ☎ 06 22 73 49 47

F VETERINAIRE:

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL @ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

CARS BLEUS (Tél: 05.53.23.81.92)

TAXI Raymond: 505.53.61.76.74

06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

* ASSISTANTE SOCIALE:

www. Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec

2 05.53.57.19.63

M.S.A: Le mercredi sur rendez-vous au: 05.53.02.67.00

TRAVAUX

Le salon de Coiffure VIVIANE, informe son aimable clientèle que la rénovation du magasin se fera dans la semaine du 07 mars au 14 mars inclus.

Cette semaine là, le salon sera donc fermé mais vous découvrirez un nouveau concept pour mieux vous servir (Tel: 05.53.58.75.36).

Viviane et son équipe vous remercient de votre compréhension

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :

- * Madame Alice LACHAUD, veuve VERDEYROUX est décédée à l'âge de 89 ans à Issigeac le 23 décembre 2010.
- *Madame Jacqueline LEDOUX veuve RAFFI est décédée le 26 décembre 2010 à Issigeac à l'âge de 93 ans.
- *Madame Betty HOLMAN est décédée le 25 décembre 2010 à Issigeac à l'âge de 99 ans.
- *Madame Anne MARPHAY veuve BROSSON est décédée le 05 janvier 2011 à Issigeac à l'âge de 99 ans.
- *Madame Aleth MILHAVET est décédée le 08 janvier 2011 à Issigeac à l'âge de 61 ans.
- *Monsieur Lucien BORNAIS est décédé le 16 janvier 2011 à Issigeac à l'âge de 78 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

LOCATIONS

Nous rappelons, <u>aux habitants d'Issigeac</u>, qu'ils peuvent louer <u>le mardi</u>, le matériel communal :

- ♥ Camion + employé communal
 ≥ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
- ♦ Tracteur, remorque + employé communal ≥ 30.00 euros/h.
- 🤝 Remorque à poste fixe 🗵 30.00 euros/ demi-journée.
- ♦ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ≥ 25.00 euros/h.
- ♦ Tracteur et girobroyeur ≥ 25.00 euros/h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HORAIRES

- Mardi:

 de 14h00 à 18h00.
- ☞ Mercredi :
- de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- 🕶 **Jeudi:** 🤝 de 14h00 à 18h00.
- 🕶 Vendredi : 🤝 de 13h30 à 17h30.
- Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ♦ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- adultes-----7.00 euros
- vacanciers-----4.00 euros
- enfants-----Gratuit
- 🕝 demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

- 🔊 « Moi, Milanollo, fils de Stradivarius » ; Jean Diwo
- 🔊 « Un soupçon d'interdit » ; Françoise Bourdin
- 🔊 « La cour de récré » ; Jean Siccardi

Romans Jeunes:

- 🔊 « La Puce, détective rusée » ; Sarah Cohen Scali
- ⊗ « Koi » ; Frank Secka
- 🔊 « Le cheval des cavernes «, Stéphane Frattini

Bandes Dessinées Jeunes:

- 🔊 « Pedro le Coati » ; Michel Gaudelette
- ∞ « Micmac à Anvers, une aventure de Fred et Léa »; Diian
- ∞ « L'Antre de Satic »; Scrameustache

URBANISME

PC 11 S0001: GUICHARD F: construction

garage

PC 11 50002: NOYER D: Aménagement

extension habitation.

 \underline{PC} 11 S0003: LOMPREZ G: construction

garage

<u>DP 10 S0045</u>: VERDENNE A: Division de parcelle

DP 11 50001 : GUICHARD F : Piscine

<u>DP 11 S0002</u>: BARTHE A: Division foncière <u>DP 11 S0003</u>: UNSENS: Remplacement

signalétique et peintures extérieures

<u>DP 11 50004</u>: FRADET M: Ravalement façade, modification ouvertures, peintures extérieures

RAPPEL: Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

ISSIGEAC: PROJET D'AMENAGEMENT DU TOUR DE VILLE ET DU BOURG – QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET USAGERS

La commune d'Issigeac a pour projet l'aménagement du Tour de ville et du bourg afin de les rendre plus accessibles à tous, en toute sécurité.

Les choix techniques retenus devront prendre en compte la préservation de l'environnement et du patrimoine avec des monuments classés et inscrits. Le village médiéval d'Issigeac est en effet situé en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). La commune souhaite vous interviewer à ce sujet. La concertation est une démarche participative qui enrichit

le projet et permet que celui-ci soit partagé par tous.
Ce questionnaire a pour objet de consulter les habitants
et les usagers du futur aménagement et il participe à
une analyse du fonctionnement du bourg d'Issigeac.

(photo: Village médiéval d'Issigeac, source www.photo-aerienne-en-paramoteur

Dans ce questionnaire, l'aménagement des différents espaces publics sera abordé sous les aspects circulation et stationnement des véhicules, déplacements et sécurité des usagers et accessibilité.

Merci de bien vouloir compléter ce questionnaire et le ramener dans votre Mairie de domicile pour le 28 février 2011

Réponses fermées oui ou non (la bonne case doit être cochée) avec des commentaires pour certaines questions	JI <i>NON</i>				
Quel âge avez-vous ?					
O moins de 45 ans O de 46/60 ans O + 60	0 ans				
> Habitez-vous sur cette commune ?	II NON				
Si NON , où habitez-vous ?					
	•••••				
Venez-vous régulièrement à Issigeac ?	II NON				
Si OUI, combien de fois par semaine?					
O 1 fois O 2 fois O 3 fois O 4 fois O Tous le	es jours				
_a circulation des véhicules					
D'après vous la circulation des véhicules s'effectue-t-elle ou correctement dans le bourg d'Issigeac ?	II NON				
Si NON, pourquoi ?					
La circulation adaptée au tour de ville, circulation en sens unique le jour du marché, vous paraît-elle bien adaptée et peut-elle être mise en place de manière permanente ?	II NON				

Le Stationnement des véhicule	<u>s</u>		
	ant (places du bourg et parkings extérieurs) 'activité du bourg pendant la période	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			•••••
Le stationnement des ve aisé pour vous ?	éhicules, le dimanche jour de marché est-il	OUI	NON
Les déplacements des usagers			
Les usagers utilisant de tous les rues du bourg?	es véhicules doivent-ils pouvoir accéder à	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			•••••
marche) pour que les ha future zone à urbaniser avoir besoin d'utiliser le	avoriser les déplacements doux (vélo, bitants proches du bourg (lotissement,) puissent y venir en toute sécurité sans eur véhicule. Pensez-vous que ce type iorer le fonctionnement et la vie du bourg?	OUI	NON
La sécurité des usagers			
2	du bourg et l'organisation actuelle de la ent-ils répondre à la sécurité des usagers ?	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			••••
 Un usager à vélo ou à pien toute sécurité? 	ed se déplace-t-il aujourd'hui dans le bourg	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			••••
L'ACCECCEDITETE DE LA VOID	IE, DES SERVICES ET DES COMMERCES PAR TOU:	e i Ee i ie AC	EDE
	ı bourg vous paraissent-elles accessibles pour	OUI	NON
	evant du public (services, commerces) ccessibles à toutes les personnes ?	OUI	NON
	ement par ordre d'importance aux	1:	
serait-il?	es à l'aménagement du bourg d'Issigeac, quel	2:	
	circulation des véhicules	3 ·	
	stationnement des véhicules		
Les 5 problématiques sont :	déplacements des usagers	4:	
	sécurité des usagers accessibilité de la voirie et des services		••••••
	ÉTRE OU NE PAS ÊTRE		



BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact: Tél: 05.53.58.73.08 - Mail: commune.de.boisse@orange.fr

ÉTAT-CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à Pierre GELIN, né le 12 janvier à Bergerac.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, Isabelle et Sébastien, sans oublier ses deux grandes sœurs Evie et Oriane.

STATIONNEMENT DANS LE BOURG

Les travaux concernant la création du chemin d'accès et du parking de la salle des fêtes et de la mairie sont achevés. Reste à réaliser, d'ici le printemps, l'éclairage, la pose de panneaux de signalisation et l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants. Dorénavant merci de prendre l'habitude de stationner sur ce parking dont l'accès se fait depuis le cimetière. Le stationnement dans la rue pose trop de problèmes, notamment en fin de journée lors du passage des bus de ramassage scolaire.

"RAPPEL" la vitesse est limitée à 30 km/h dans le bourg Trop d'automobilistes traversent le bourg de notre commune de façon irresponsable. Pensez à nos enfants.

PLAISANCE

PLAISANCE DORDOGNE

ÉTAT-CIVIL

<u>NAISSANCE</u>: Nous souhaitons la bienvenue à Raphaël Axel DOUTRELEAU, né le 17 Janvier 2011 à BERGERAC. Félicitations à ses heureux parents Vianney DOUTRELEAU et Pauline ROUX domiciliés à « La Forêt ».

<u>DÉCÈS</u>: Monsieur Jean Henri THOMASSIN est décédé le 23 Décembre 2010, Il était domicilié au lieu-dit « La Ferrière » Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Mme Huguette THOMASSIN, ses enfants et petits-enfants dans l'impossibilité d'y répondre individuellement vous remercient pour les marques de sympathie et d'amitié que vous avez témoignées lors du décès de Monsieur Jean Henri THOMASSIN.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement des habitants de PLAISANCE se déroule actuellement et ce jusqu'au 19 Février 2011. Mme TRUET Isabelle domiciliée à « Marquant » PLAISANCE est notre agent recenseur. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

ANNONCE

Perdu chien Doberman chocolat grandes oreilles, gentil, prénommé BART. Récompense. Contacts: 05.53.63.98.12 ou 06.43.40.93.71.

CHIENS ERRANTS

Des habitants nous signalent que plusieurs chiens (deux noirs boxer et labrador et un blanc et marron de race indéterminée) déambulent dans le Bourg de Mandacou et dans les propriétés privées. Aussi la municipalité demande instamment aux propriétaires qui se reconnaîtront de faire cesser tout vagabondage de leur animal. Les chiens devront être tenus en laisse et muselés du fait de la dangerosité de certains. Les chiens errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière, où ils seront gardés pendant les délais fixés aux articles L 211-25 et L 211-26 du Code Rural.

Rappel à la Loi : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

<u>Le secrétariat de mairie est ouvert</u> les jeudis et vendredis matins de 9 H 00 à 12 h 30 et le samedi matin de 10 H 00 à 12 H 00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11 H00.

Tél: 05.53.24.36.80. Fax: 05.53.22.47.08.

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi: 13 h 30 à 16 h 30 Mardi: 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi: 9 h 00 à 12 h 00 Jeudi: 13 h 00 à 16 h 00

> Vendredi: 13 h 00 à 15 h 00 **Tél: 05.53.27.38.13**.

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages, sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peutêtre. Les enfants sont également les bienvenus.

N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

CARNET

Dans la famille de Pierrot Nouaille, Maire honoraire de St Cernin, on ne fait pas les choses à moitié. Et UN et DEUX arrières petits enfants en un mois, qui dit mieux! La famille s'agrandit, le Grand Grand Papi aura à s'occuper avec l'arrivée chez Sandra d'un petit garçon né le 24/12/2010 et chez Geoffrey d'une petite fille née le 29/11/2010. Toutes nos félicitations aux heureux parents et bien sur à l'arrière Grand-Père.

MONTAUT

ERRATUM

Suite à une erreur, le planning de collecte des OM et Valo de Montaut paru dans la Petite Gazette de Janvier est erroné. Veuillez ne pas en tenir compte et découper le planning ci-dessous pour l'année 2011. Avec toutes nos excuses

OM ET VALO+OM

Les calendriers de ramassage de l'année 2011 peuvent être découpés de la Gazette et conservés

}<-----

2011	OM	VALO+OM	
MOIS	DATE		
JANVIER	14	28	
FEVRIER	11	25	
MARS	11	25	
AVRIL	8	22	
MAI	6	20	
JUIN	3	17	
JUILLET	1-15-29	8-22	
AOUT	12-26	5-19	
SEPTEMBRE	16	2-30	
OCTOBRE	7	21	
NOVEMBRE	4	18	
DECEMBRE	2-30	16	

MONTAUT

A LA RENCONTRE DE NOS HABITANTS MONTAUT/MONAMDALÈS

Une fois n'est pas coutume, c'est au nom de nos deux villages que j'écris ce petit article :

11-01-11 11-01-11... ?????

Lisez 11 janvier 1911 et 11 janvier 2011 :

100 ans, c'est l'âge de

Madame FAYOLLE!

En effet, Marie-Antonia FAYOLLE née ROBERT vient de fêter ses 100 ans à la Maison de retraite de Castillonnès où elle réside depuis 1996.

C'est entourée de tous le siens que l'aïeule a été honorée par la Direction et le Personnel de la Résidence.

On ne présente plus ses deux filles bien connues dans le canton : Sa fille aînée, Fernande, ouvre la marche avec son mari René Migne, ils habitent Bouniagues. Le même jour que la Mémé, René fêtait ses 84 ans, c'est dire si le champagne était de rigueur ce 11 janvier. Ils ont une fille, Joëlle, une



petite fille Laurence et 2 arrière petits enfants Aurélien et Floriane. Puis vient Christiane et son mari Bernard Gellot bien connus et appréciés à Montaut. Leur fils Patrice et leur belle-fille Emmanuelle ont 2 enfants, Mathias et Océane. Voilà donc une jolie famille avec 5 générations vivantes.

C'est partis de Haute-Loire en 1946, que Marie-Antonia et son mari Marius s'installent à Monmadalès où ils sont restés pendant 40 ans, voisins du frère de Marie-Antonia, Jean Robert. Sa nièce, Lucette Devey; très proche d'elle, était bien sûr présente pour l'aider à souffler ses bougies. Son neveu, n'avait pas pu faire le déplacement mais était avec eux par la pensée. Les gens de Monmadalès ne l'ont pas oubliée et elle a reçu beaucoup de messages de sympathie pour cet anniversaire si particulier.

En 1986, le couple quitte Monmadalès pour s'installer à Issigeac, à l'ancienne maison des « dames Lial » comme on dit chez nous. A l'époque, les jeunes filles que nous étions allions souvent lors des renommées Kermesses, solliciter Mme Fayolle où sa générosité à nous accueillir, qui besoin du « petit coin », qui besoin d'eau chaude pour la vaisselle, qui besoin d'un pansement, n'avait d'égale que sa convivialité ou bien encore son goût pour la conversation.

Elle m'a donné un petit surnom à l'époque que je n'ai pas oublié...

Aujourd'hui, son mari lui a lâché la main et c'est difficile après tant d'années côte à côte, mais elle se satisfait des petits plaisirs de la vie : les visites de ses proches, la tendresse du personnel de la Maison de Retraite (on m'a même dit qu'elle avait un petit faible pour Nicolas et Julien)..., et son petit chocolat quotidien. Peut être est-ce là le secret!

On vous rappelle Mme Fayolle, que le record de longévité à battre est détenu par une certaine Jeanne et qu'il est de 122 ans...

Nombreux sont ceux qui se joignent à moi pour vous embrasser tendrement et vous souhaiter encore un très joyeux anniversaire. Avec mon meilleur souvenir !

« La Petite Forêt »

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie: tel: 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h 30 à 12h 30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à13h et le samedi de 8h30 à12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi: Jo le taxi tel: 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier: M. Adelaïde tel: 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Sage femme: Mme Perpere tel: 06 22 73 49 47

CHIENS ERRANTS

Il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser errer dans les rues car ils éventrent les poubelles et peuvent provoquer des accidents. Merci.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des poubelles se fait le mardi en fin de matinée ; il est conseillé de déposer les sacs le matin si possible, pour éviter que des chiens ne les éventrent.

MARCHÉ FERMIER DU VENDREDI MATIN

Dans le cadre d'une extension de leur activité, la POISSONNERIE Véronique et Alain LAVILLE (les Tuilières, Bouniagues) sont présents sur le marché depuis le 21 janvier.

Ils nous présentent un stand bien achalandé.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Comme tous les ans le choix est difficile, et nous essayons de le faire le plus juste possible. C'est pour cela que nous avons scindé le concours en deux parties: Décorations façades et décorations jardins. Il y a au total 24 prix et 5 maisons n'ont pas retenu notre attention. Nous remercions tous les participants et voici nos gagnants:

Dans La troisième catégorie

Treize familles: Amargos; Nart; Queille; Pradeau Marie Claire; Ambal; Fahem; Juge; Laporte; Mondin Maurice; Pavillon; Magne Daniel; Pellot; Halas;

La deuxième catégorie regroupe les maisons décorées avec finesse, il s'agit de : Familles : Simionati ; Dubreuil Colette; Lauga

Les premiers prix sont attribués aux plus jolies maisons catégorie jardins et catégorie façades : familles : Brajot ; Mineau ; Pineaud ; Bahadeche ; Paulino ; Ramond Auzeral ; Larue

Un grand bravo et merci à tous !

UN ESPACE DE JEUX GRATUIT POUR ENFANTS, PARENTS ET FAMILLES!!

La ludothèque s'installera chez nous dans la salle des fêtes, le **jeudi 24 février** de **10h30 à 12h et** de **14h à 17h30**.

Etant donné le succès remporté lors de sa dernière venue, elle renouvelle l'expérience et espère se faire connaître auprès d'autres nombreux amateurs de jeux ; rendez vous au 24!

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail: mairie.saintaubindelanguais@wanadoofr

*Recensement militaire : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

* HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Vous y trouverez aussi le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 30, la vente du pain et journaux fermera à 13 h00. Le dépôt de pain sera également ouvert les mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00. Tél : 05 53 22 84 98

*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

ÉTAT-CIVIL

<u>Décès</u>: Monsieur Raymond CHARBONNIER est décédé le 4 janvier 2011 à Bergerac, à l'âge de 81 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches

CLUB DE JARDINAGE

Un projet de club de jardinage pourrait naître à Saint-Aubin-de-Lanquais.

Le but serait de s'occuper de plantes, d'environnement, de qualité de vie dans un esprit convivial. Nous pourrions ainsi nous rencontrer dans des bourses d'échanges, d'achats groupés de graines et de plants, de visites de nos jardins et de coups de mains.

Cette association de jardiniers serait une oasis où nous trouverions, grâce au savoir de chacun, des conseils, des remèdes et une amélioration de la gestion de nos déchets verts.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour mener à bien ce projet.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à contacter :

Guy SMET au 05 53 24 37 24

Raymond TAFFEIN au 05 53 73 37 90

FAUX

ÉTAT-CIVIL

<u>Naissance</u>: De <u>Laurine FORGERON</u>—<u>LASFARGUE</u>, née le 2 Janvier 2011, fille de Jérôme FORGERON et de Cécile LASFARGUE domiciliés à « Fontaud Sud ».

Félicitations aux heureux parents.

Mariage: D'Adrien REYNE et Martine SALENGRO le 8 Janvier 2011.

Félicitations aux nouveaux époux et à leurs familles

SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

CIMETIÈRE

A partir du mois de février, la mairie procèdera au nettoyage du cimetière, toutes fleurs fanées ou pots cassés seront enlevés. Merci de votre bonne compréhension.

MONMADALÈS



VOEUX

Les élus de la Commune de Monmadalès Souhaitent à tous une excellente année 2011 SANTÉ, BONHEUR & PROSPÉRITÉ.



AU REVOIR

L'année 2010 a emporté avec elle son lot de tristesse. Nous avons eu la peine et le regret d'accompagner le chagrin des familles de :

Monsieur Marcel RAYNAL décédé le 14 juillet 2010, Madame Betty WEBB décédée le 10 décembre 2010 Monsieur Jean-Claude DUMAS décédé le 15 décembre 2010

Nous espérons donc une année 2011 remplie de bonheur et de travail

PROGRAMME DES TRAVAUX

<u>Les travaux d'effacement des réseaux</u> vont débuter au bourg en ce début d'année, fin de travaux prévue pour AVRIL 2011.

Plantation de poteaux France TELECOM sur la RD 21

Date de commencement des travaux le 7/02/2011

Durée des travaux prévue 2 mois.

Réfection Voirie du ROCAL

Planifiée à partir d'avril 2011.

Remplacement des panneaux de signalisation communaux

CARTE COMMUNALE

L'équipe municipale a travaillé toute une année sur l'élaboration de la carte communale, avec la volonté de sauvegarder notre patrimoine bâti et paysager, la construction de quelques maisons supplémentaires en respect de prescriptions architecturales et paysagères, afin de faire vivre notre village et favoriser si possible l'établissement des enfants de la commune, et dans tous les cas, préserver le cadre et la qualité de vie de ses habitants.

Cela en coopération avec les « personnes publiques associées » c'est-à-dire, les réseaux d'eau et électricité, la DDT et la DDAF, la commission cantonale d'agriculture, pour les terres agricoles, et les forêts, la réglementation nationale d'urbanisation, la sécurité incendie, les plans d'épandages, les services d'assainissement, les bâtiments d'élevages, tout ce qui a constitué les possibilités ou les contraintes rattachées aux lieux.

Le commissaire Enquêteur a terminé son travail, et nous allons tous nous réunir pour prendre en compte vos doléances et desiderata.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants et résidents à venir se faire connaître en Mairie.

COLOMBIER

VOEUX

Un peu en retard pour les voeux, mais comme la Gazette du mois de Février se prépare en Janvier il est temps encore de vous dire que Monsieur le Maire, Bernadette et le Conseil Municipal; Michel le Président du Foyer et les membres du Foyer vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE, .AFIN QUE CHACUN DE VOUS PUISSE RÉALISER CE DONT IL A LE PLUS ENVIE.

MONSAGUEL

INFORMATION MUNICIPALE

Afin d'optimiser le travail de la secrétaire dans la préparation du Budget Communal 2011, jusqu'à la fin du mois de mars, le secrétariat de la Mairie ne sera accessible au public que le vendredi de 8h30 à 12h30. Merci de votre compréhension.

CONNE DE LABARDE

INFORMATION IMPORTANTE DESTINÉE AUX USAGERS DE LA ROUTE

Nous vous informons qu'à compter du 26 janvier 2011, la circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sur le passage des deux ponts du Moulin de Lestrade. Ces deux ouvrages, très anciens, souffrent d'affaissement et nécessitent :

- Une protection dans le cadre de l'urgence
- Dans quelques mois une réfection totale qui entraînera une interdiction complète de passage pendant plusieurs semaines.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) FEVRIER/MARS 2011

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

🖎 Du 05 au 11 février **FEVRIER:**

> > Du 12 au 18 février ≥ Du 19 au 25 février

≥ Du 26 février au 04 mars

MARS: ≥ Du 05 au 11 mars

> Du 12 au 18 mars

> Du 19 au 25 mars

≥ Du 26 mars au 1er avril

☞ MONDERER/Villeréal

□ LALOUX/Issigeac

HUMPHRIES/Issigeac

© CASTANG/Castillonnès

© CASTANG/Castillonnès

HUMPHRIES/Issigeac

@ CASTANG/Castillonnès

2 05.53.36.00.08

3 05.53.58.70.04

205.53.58.70.10

2 05.53.36.80.11

2 05.53.36.80.11

2 05.53.36.00.08

205.53.58.70.10

2 05.53.36.80.11

LA PETITE GAZETTE: **DÉPÔT DES ARTICLES**

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de MARS 2011 doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le MARDI 22 FEVRIER 2011 inclus. Audelà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'AVRIL 2011.

SERVICE DE GARDE **DES MEDECINS**

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax: 05.53.73.34.46

HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars		
Lundi et Mardi 14h - 17h		
Mercredi	9h - 12h	
Vendredi	14h - 17h	
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

<u>Prochaine après-midi pour agrafer la gazette :</u>

MARDI 01 MARS 2011

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

E-mail: garrique.daniel.depute@wanadoo.fr

Jusqu'au 31 mars 2011, seules les permanences de Bergerac les samedis après-midi sont maintenues de 14h30 à 16h30. En cas d'urgence vous pouvez contacter la permanence du lundi au samedi au

Tel: 05.53.27.65.35

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel: 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

FÉVRIER 2011			
Samedi 05 février 2011	- 17h30 - Sigoulès	Samedi 19 février	- 17h30 - Sigoulès
<u>Dimanche 06 février</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 20 février</u>	- 09h30 - Issigeac
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet
Samedi 12 février	- 17h30 - Thenac	Samedi 26 février	- 17h30 - Monestier
<u>Dimanche 13 février</u>	- 09h30 - Faux	<u>Dimanche 27 février</u>	- 09h30 - Bouniagues
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS > COMMUNES

DÉCHETTERIE

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Par délibérations en date du 18 juin et du 9 novembre 2010, les règlements intérieurs des déchetteries ont été modifiés comme suit :

- *Suppression de l'article 7 concernant la limite de 1m3/jour/type de déchet
- *Modification de l'article 6 concernant les publics acceptés en déchetterie : « Sont assujettis au paiement, tous les usagers se rendant à la déchetterie avec :
- -un véhicule présentant une enseigne professionnelle
- -un véhicule (avec ou sans enseigne) ayant une charge utile supérieur à 850 kg, sauf si l'usager peut justifier, au siège du SMBGD (3 rue Emile Zola à Bergerac) qu'il s'agit bien d'un véhicule de particulier. »

Pour tous renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter Marlène ATGER, responsable des déchetteries (05.53.58.55.57) ou vous rendre au siège du syndicat afin d'établir une attestation vous autorisant à accéder aux déchetteries du SMBGD avec votre véhicule utilitaire.

18

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITES

Les Amis de l'école: tel: 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les <u>mercredis soirs de 20h à 22h</u>, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer, échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements: Valérie: tel: 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou): tel: 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse: les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle

des fêtes; tel: 06 71 70 68 17

Club de gym:

Deux cours : « GYM DOUCE» : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Renseignements au 05 53 57 96 55

ISSIGEAC

AMICALE LAÏQUE

VIDE ARMOIRE DE PRINTEMPS (Bourse aux vêtements) dimanche 27 mars 2011 de 9h00 à 18 h 00

sous chapiteau et en extérieur sur la place du Château

Comme nous l'annoncions dans une précédente gazette, l'Amicale Laïque organise son troisième videarmoire. Vous y trouverez des vêtements « toutes saisons », pour hommes, femmes, enfants, bébés. Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison) à l'Amicale Laïque peuvent se faire connaître auprès de :

- Mme LETOURNEUR Chantal: 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24

- Mme UTEAU Nadège : 05.53.24.59.34 - Mme CASTAGNER Ghislaine : 05.53.58.76.96

Nous vous remercions par avance de votre participation.

ÉCOLE PRIMAIRE

LOTO DE L'ÉCOLE

VENDREDI 11 FEVRIER 2011 AU RESTAURANT SCOLAIRE A PARTIR DE 21H

Le traditionnel loto de l'école d'Issigeac organisé au profit des enfants aura lieu le vendredi 11 février 2011 au restaurant scolaire. La soirée débutera à 21 heures. Comme chaque année, de jolis lots attendent les participants : cuisse de bœuf découpée, écran plat, canards gras, bons d'achat, produits régionaux, magrets, cartons de vin et autres belles surprises. On trouvera sur place buvette, crêpes et beignets....

LE ROSEAU ISSIGEACOIS

ERRATUM

L'article qui suit aurait dû paraître dans la Petite Gazette de Janvier 2011. Suite à une erreur matérielle, cela n'a pas pu se faire. Toutes nos excuses au Roseau Issigeacois.

« L'Assemblée Générale s'est déroulée le 5 novembre 2010, 13 personnes étaient présentes. Ordre du jour : Renouvellement des membres du bureau - Président M. CHANSARD Jean-Luc

> Vice Président M. LANDESQUE Jean-Pierre Trésorier M. CRABANAT Damien Secrétaire M. CONSOLI David

Pour information, à compter du 1^{er} janvier 2011, création de poste à carpe de nuit sur le lac de LA NETTE côté Dordogne. Deux lâchés de truites sont prévus, un à l'ouverture, l'autre au mois d'avril. »

EMPOISSONNEMENT ET CARTES

Amis pêcheurs et adhérents nous vous informons qu'avec l'aide de la fédération de pêche nous avons procédé à l'empoissonnement de la Banège, de tanches, gardons, goujons en partant de la Gendarmerie d'Issigeac jusqu'à chez Thomassin.

Nos cartes sont en vente à la librairie Balland à Issigeac et à la Boulangerie Morand à Bouniagues.

COLOMBIER

LE FOYER

Le 18 Janvier première réunion du Foyer où dès maintenant s'établissent les prémisses de notre Brocante du 8 Mai. C'est déjà le moment d'y penser pour mettre en place l'organisation de cette journée.

LE PETIT THÉÂTRE DE COLOMBIER

Le PETIT THEÂTRE DE COLOMBIER a eu en ce début d'année un peu de relâchement, ce sont les fêtes familiales et les microbes, virus ou autre qui en sont la cause. Les deux pièces annoncées sont toutes en répétition : Nous vous tiendrons régulièrement au courant de son évolution et vous donnerons la date de la première représentation que nous attendons tous avec impatience.....

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

Rencontre avec le Club des Aînés Ruraux

Nous avons reçu avec un très grand plaisir nos amis du Club de l'Oustal le mardi 18 janvier. Nous avons apprécié les judicieux conseils qu'ils nous ont prodigués pour la belote, heureux de trouver de joyeux complices. La fête s'est poursuivie et nous avons pu fêter les Rois tous ensemble. Les couronnes ont fleuri sur quelques têtes et l'après-midi s'est terminé par un verre de l'amitié dans les rires et les joyeuses rencontres. Pour leur dire au revoir, notre centenaire a repris un refrain émouvant et drôle.





SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

COMITÉ DES FÊTES - PETIT MESSAGE AUX HABITANTS DE ST CERNIN

L'animation de Noël est venue clore les activités 2010 du Comité des Fêtes. Force est de constater le peu d'enthousiasme qu'a suscité « la venue du Père Noël » dans le village, y croit-on encore ?? !!!

Les bénévoles du comité des fêtes constatent une diminution de la participation pour certaines manifestations; devons nous l'attribuer à une morosité ambiante, ou à une lassitude ?...

Est-il nécessaire de rappeler que le Comité des Fêtes œuvre pour une dynamique communale, en rassemblant les uns et les autres et en créant convivialité et bonne humeur entre les générations.

Nous vous amenons donc à une réflexion sur le rôle des associations et à la manière de concevoir les animations et la vie à la campagne ; plus particulièrement dans notre canton.

A ce jour, et à la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 janvier, le comité des fêtes de St Cernin de Labarde tient à vous présenter son bureau pour l'année 2011

Président : Mr LEFEBVRE Nicolas
Trésorier : Mr BARBARA Gilles
Trésorier adjoint : Mr EYRINIAC Gilles
Secrétaire : Mme TEY Joëlle

Secrétaire adjoint : Melle TEY Stéphanie & Mme GENESTE Bénédicte

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir faire la fête à St Cernin cette année. Les dates des manifestations paraîtront prochainement.

Pour toute suggestion, nos coordonnées : comitestcernindelabarde@ hotmail.fr, ou « le bourg » 24560 St Cernin de Labarde ou 06.86.72.33.65

AÎNÉS RURAUX

Compte Rendu des activités du mois de janvier 2011

*Le samedi 8 janvier 2011: le Conseil d'Administration s'est réuni à Sonne pour la 2ème fois chez le Président René Lindmann pour une réunion de travail. À 12 h le Conseil et leurs épouses ou époux et quelques bénévoles ont pu déguster une Potée Boulangère à l'alsacienne (le Baeckeoffa) .préparé et servi par Roland. La table est soigneusement préparée par Mme Lindmann, Marie Claude et la petite fille Alisonne avec au menu : Apéritif, potage aux vermicelles, Baeckeoffa, déssert : une crème anglaise avec bûche de Noël, vin blanc, vin rosé, rouge, mousseux, café. 23 convives se sont joyeusement mis à table pour découvrir le fameux Baeckeoffa très apprécié de tous. Le Conseil d'Administration et les bénévoles tiennent à remercier spécialement Francette Lindmann qui ouvre spontanément sa maison, toujours discrète, mais très présente et aux petits soins pour tous. Merci Francette.

*Mercredi 12 janvier: 2011, belote inter clubs à la salle des fêtes de Monsaguel avec 58 équipes. Le président a présenté ses voeux de bonne Année 2011

<u>*Le mardi 18 janvier</u>: l'équipe des beloteurs du mardi de l'Oustal, était invitée par l'animatrice (Florence) à participer à une rencontre avec les résidents de la Maison de retraite d'Issigeac pour un après- midi de jeux divers. Après un tirage à la mêlée les beloteurs ont été placés avec 3 personnes de l'Oustal et une personne de la résidence, 20 personnes ont participé, nous avons passé un après- midi amical et convivial avec un accueil chaleureux, en se disant peut être au mois prochain.

Une action de solidarité avec les retraités de la Résidence Yvan Roques.

Activités à venir des Aînés Ruraux

*Le mercredi 9 février : Belote Inter

Clubs à Monsaguel

<u>*Dimanche 20 février</u>: Loto des Ainés Ruraux à la salle des fêtes de Bouniagues (voir affiche ci-jointe)

*Le samedi 5 mars : une journée au Pas de la Case avec Vierge Evasion au tarif unique de 26 euros. Départ à 4 heures 15 chez René Lindmann Sonne (Issigeac) et Castillonnès 4 heures 35. Renseignements et Inscriptions avant le 25 février Tel 05 53 58 70 83

BOUNIAGUES

Dimanche 20 Février A 14h30 Salle des Fêtes SUPER LOTO

1 Bon d'achat de 180 €, 1 Bon d'achat de 100€, 5 canards gras avec foies, 5 canards gras sans foie, des lots de magrets, 2 demies longes de porc, une corbeille gourmande, des filets garnis, cartons de vin, plateaux de fromage, apéritifs, articles ménagers, plateaux de fruits

12 parties + 4 lignes dont 2 cartons secs

le carton 1 euro, 6 cartons 5 euros, 13 cartons 10 euros

Buffet - Bourriche 12 lots - Buvette

Un lot au voisin de gauche et de droite au carton plein

*DIMANCHE 20 FEVRIER 2011 : Salle des Fêtes de BOUNIAGUES à 14h30.

Dans le cadre des « Actions de Solidarité de proximité » le Club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac organise un LOTO SPECIAL dont le bénéfice sera destiné, avec le concours de la Fédération départementale des Aînés Ruraux de la Dordogne, à offrir un défibrillateur à la Maison de Retraite d'Issigeac. Un défibrillateur, c'est un appareil électronique et automatique destiné à venir en aide rapidement, et, avant l'arrivée des secours, à une personne victime d'un accident cardiaque. Nous comptons sur une participation nombreuse et généreuse de tous: adhérents, sympathisants et donateurs.

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - ARCHIVES

Je suis toujours à la recherche de photos de défilés de chars (kermesse) des années 1971, 1972, 1974, 1975, 1997, 1998, 1999... Si vous en possédez, vous pouvez me les prêter le temps de les reproduires, les déposer à la maison de la presse à Issigeac ou à la Mairie. Actuellement, et grâce à beaucoup d'entre vous, j'ai réussi à mettre en page depuis 1950 à 1999 environ 400 pages et 600 photos. Cet album, ainsi que les deux retraçant l'UAI rugby seront à votre disposition en me contactant au 06.45.48.77.25

J.N LIAL

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

Le début des matchs retour est chaotique pour l'équipe Première. Après une belle victoire à Colayrac par 20 à 7, les orange-et-noir perdaient d'un rien, à la maison (6-8) contre Aiguillon, un match à leur portée. Trop de fautes et un manque de variété jeu + 2 essais refusés ... L'équipe reste scotchée à la 6ème place.

Le manque d'effectifs dû aux blessures et aux absences de certains a conduit la Réserve à terminer ses matchs en effectif réduit, d'où deux lourdes défaites. On espère le retour des blessés, la reprise des absents et d'éventuels nouveaux arrivants.

Dans le précédent numéro de la Gazette, nous vous annoncions la naissance des jumeaux Noa et Ethan Dubois. Nous avons omis de féliciter les grands parents maternels, M. & Mme Alain Girbal. Voilà qui est réparé. Alain Girbal est un ancien membre du Bureau de l'UAI.

Après l'attribution de noms aux rues, carreyrous, places et placettes d'Issigeac, le Siège du Tour-de-Ville se trouve maintenant situé "Place de la Baleine". Nos élus ne manquent pas d'humour.

Le calendrier de février :

Ecole de rugby:

Lutins, Mini-poussins et Poussins

Samedi 5 : Tournois à Sarlat pour les Lutins, Mini-poussins et Poussins. Départ à 12:30 de Lalinde.

Samedis 12 et 19 : vacances

Samedi 26 : Entraînement à Lalinde. Départ 13:20 d'Issigeac

Benjamins et Minimes :

Samedis 5 et 12 : Entraînement à Lalinde.

Samedis 18 et 26 : vacances

Séniors :

Le 6 à Issigeac : UAI - Mézin

Le 20 à St Sylvestre : Penne-St Sylvestre - UAI

La Citation du mois : "Heureusement qu'il y avait le nez. Sinon je l'aurais pris en pleine poire" (Walter

Spanghero)

MONSAGUEL

AMICALE LAÏQUE - Noël des Enfants

Le samedi 18 décembre, moustache et barbe givrées, emmitouflé dans sa houppelande écarlate, le Père Noël a quitté sa région habituelle, bien froide à cette époque, pour une courte visite aux enfants de la commune, impatients comme il se doit. Des cadeaux, un mot gentil pour chacun, émotion, curiosité timide des petits, complicité des plus grands. Un après-midi comme on les aime dans une ambiance familiale où se mêlaient les générations. Une fois encore, l'Amicale Laïque s'est montrée à la hauteur de l'évènement : sapin illuminé, bougies allumées sur les tables décorées, chocolat chaud onctueux et les fameuses pâtisseries de Martine...friandises à souhait offertes par les Aînés Ruraux...Un grand merci aux organisateurs dévoués et à l'année prochaine, si vous êtes sages...

ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ÉGLISE »





Association Les amis de l'église d'Issigeac - Le Beroy - 24560 Issigeac Tél. 06 70 24 25 50 - mail : contact@issigeac-eglise.com - site Internet : www.issigeac-eglise.com

Les Amis de l'Eglise d'Issigeac

Vous convient à leur assemblée Générale <u>Le vendredi 4 février 2011</u> A 20h30

Salle du conseil, mairie d'Issigeac

Ordre du jour :

- Bilan moral et bilan d'activités
- Bilan financier - Projets 2011
- intervention de la mairie sur les travaux
- intervention de l'Abbé J-M Nicolas Responsable de la Commission d'Art Sacré

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés et soutenus au cours de cette année 2010 ; et nous invitons toutes les personnes intéressées par la sauvegarde de notre patrimoine à nous rejoindre.

Nous finirons par des échanges autour d'un pot Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les membres du conseil d'administration



QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – CHANGEMENT DE DATE

L'Assemblée Générale qui devait avoir lieu le vendredi 11 février 2011 à 20h30 aux Salles du Caveau est reportée au <u>VENDREDI 18 FEVRIER 2011 à 20h30</u> à <u>l'Office du Tourisme</u>

AVIS AUX ARTISANS D'ART

Les artisans d'art du canton d'Isssigeac sont invités à se faire connaître auprès de l'Office de Tourisme en vue de la préparation d'une réunion de concertation ayant pour but la réalisation d'un document d'information destiné aux touristes.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac Place du Château - 24 560 ISSIGEAC Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr